

L'ESSENTIEL DU RI

Bien vivre au Collège Laurent Mourguet :
règles, droits et devoirs pour un apprentissage serein

PRINCIPES FONDAMENTAUX & VALEURS



Les Valeurs Républicaines au Cœur du Collège

L'établissement repose sur les principes de laïcité, de neutralité et de gratuité de l'enseignement pour tous.



Le Respect Mutuel est Obligatoire

Chaque élève a le devoir de tolérance et de respect envers les personnes, leurs convictions et l'égalité filles-garçons.



Une Protection Contre les Violences

Le règlement garentit une protection absolue contre toute forme de violence psychologique, physique ou verbale.

ORGANISATION & VIE QUOTIDIENNE



La Carte de Collégien : Votre Passeport

Ce document officiel est obligatoire pour chaque entrée et sortie du collège, y compris pour l'accès à la demi-pension.



Horaires et Ponctualité Stricte

Les cours ont lieu de 8h00 à 16h25 ; le portail ferme définitivement 5 minutes après la première sonnerie (7h55 pour le matin).



Gestion des Retards Supérieurs à 10 Minutes

Au-delà de 10 minutes de retard, l'élève ne peut plus entrer en classe et est pris en charge en salle d'étude.

DISPOSITIF "PORTABLE EN PAUSE"



Téléphones Éteints et Verrouillés

Les téléphones doivent être éteints dès l'entrée et placés dans une pochette sécurisée fournie par le collège, rangée au fond du sac.



Risque de Confiscation Immédiate

Tout téléphone utilisé ou hors de sa pochette verrouillée sera confisqué et restitué uniquement à la fin de la journée scolaire.



ABSENCES & COMMUNICATION (Pronote)



Justification Impérative via Pronote

Toute absence ou retard doit être validé par les responsables légaux sur le logiciel Pronote dès le retour de l'élève.



Un Lien Permanent avec les Familles

Les parents doivent consulter régulièrement Pronote pour suivre les résultats, l'emploi du temps modifié et les devoirs.

TENUE & COMPORTEMENT



Une Tenue Décente et Adaptée

Les vêtements comme les crop tops, tongs, tenues de plage ou déchirées sont prohibés pour respecter le cadre de travail.



Interdiction des Signes Religieux Ostensibles

Conformément à la loi, le port de signes manifestant une appartenance religieuse est strictement interdit dans l'enceinte du collège.



Politesse et Civilité

La courtoisie est mutuelle entre adultes et élèves ; toute insolence ou crachat est passible de sanctions.

DROITS & DEVOIRS DE L'ÉLÈVE



Vos Droits : Information et Protection

Vous avez le droit d'être informé de vos résultats, d'être protégé contre le harcèlement et de vous exprimer via vos délégués.



Vos Devoirs : Assiduité et Travail

Vous avez l'obligation de suivre tous les cours, de réaliser les évaluations et de respecter le matériel prêté (livres, pochettes).

DISCIPLINE : PUNITIONS VS SANCTIONS



Les Punitions : Mesures d'Ordre Intérieur

Prononcées pour des manquements mineurs (ex : excuses, devoir supplémentaire, retenue), elles ne figurent pas au dossier administratif.



Les Sanctions : Actes Administratifs Graves

Pour des faits graves ou répétés (ex : blâme, exclusion), elles sont inscrites au dossier de l'élève et peuvent faire l'objet d'un recours.